



Villeneuve d'Ascq, le 26 août 2013

Déclaration des transactions sur actions propres en application de l'Article 4 du Paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'article 241-, I, 1° du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

GENERIX SA déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 19/08/2013 au 23/08/2013 :

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant en €
Séance du 19 aout 2013	Achats	2 256	1,370	3 091
Séance du 20 aout 2013	Achats	2 778	1,370	3 806
Séance du 21 aout 2013	Achats	2 393	1,360	3 254
Séance du 22 aout 2013	Achats	2 157	1,380	2 977
Séance du 23 aout 2013	Achats	1 449	1,340	1 942
Total		11 033	1,366	15 069